

**F** **Détecteur autonome avertisseur de fumée**

p. 2

**I** **Rivelatore ottico di fumo**

p. 16

**D** **Rauchwarnmelder batterieversorgt**

S. 29

**NL** **Rookdetector**

p. 43

**GB** **Residential smoke detector**

p. 56

**L3850X**

---



**LOGISTY**

<b>Présentation.....</b>	<b>2</b>
Principe de fonctionnement.....	2
Descriptif .....	3
<b>Alimentation.....</b>	<b>3</b>
<b>Pose du détecteur .....</b>	<b>4</b>
Choix de l'emplacement.....	4
Fixation.....	5
Pose de plusieurs détecteurs en réseau.....	6
<b>Test du détecteur .....</b>	<b>6</b>
<b>Inhibition volontaire du détecteur.....</b>	<b>7</b>
<b>Signalisation des anomalies .....</b>	<b>8</b>
<b>Maintenance.....</b>	<b>9</b>
Entretien de la tête de détection .....	9
Changement de l'alimentation.....	10
En cas de travaux.....	10
<b>Fiche d'utilisation.....</b>	<b>11</b>
<b>Garantie Logisty et conditions d'extension.....</b>	<b>13</b>
<b>Caractéristiques .....</b>	<b>15</b>

## Principe de fonctionnement

Le détecteur optique de fumée est particulièrement adapté à la détection d'incendies à progression lente qui peuvent couvrir pendant de nombreuses heures avant de s'enflammer. Il est destiné à la protection des parties privatives des immeubles ou résidences d'habitations et des mobil-homes.

Il peut être :

- utilisé seul,
- interconnecté dans un réseau filaire de 40 détecteurs maximum.

Autonome, il provoque **pendant la durée de détection de fumée** :

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de la détection de fumée	clignote rapidement	allumé	déclenchement d'une sonnerie intégrée <b>continue</b> (85 dB(A) à 3 m)
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	allumé	déclenchement d'une sonnerie intégrée <b>modulée</b> (85 dB(A) à 3 m)



Il est recommandé de remplacer le détecteur de fumée sous réserve d'un entretien régulier et normal tous les 10 ans. La date de remplacement est indiquée au dos du produit.

### Descriptif

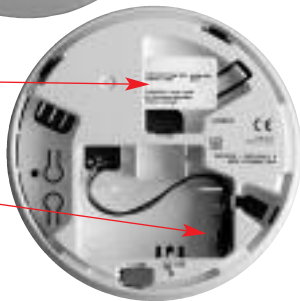
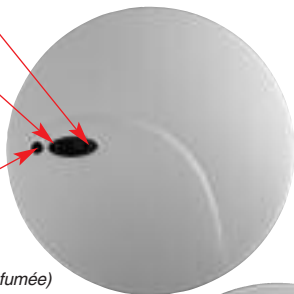
*Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur*

*Touche test*

*Voyant blanc  
(éclairage de secours en cas de détection de fumée)*

*Date de remplacement du produit*

*Connecteur pile*



Connecter la pile en respectant le sens de branchement.

⇒ Le voyant rouge de signalisation clignote pendant 15 s puis ensuite 1 fois toutes les 10 s, indiquant un fonctionnement normal du détecteur.

### Vignette de garantie

Détacher la partie prédécoupée amovible de la vignette de garantie et la coller sur le bon de garantie fourni avec le produit.

## Choix de l'emplacement

### Le détecteur doit être placé :

● dans les pièces présentant un risque d'incendie (salles de séjour avec cheminée, chambres d'enfants, greniers ou sous-sols habités...),

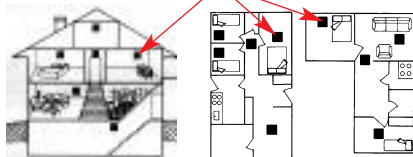
- de préférence au centre du plafond,
- à l'écart des bouches de ventilation qui risquent de disperser la fumée,
- à plus de 50 cm de tout obstacle (mur, cloison, poutre...),
- à chaque extrémité d'un couloir si sa longueur est supérieure à 10m.

Si la fixation sur un plafond horizontal est impossible, le fixer :

- à plus de 50 cm de tout angle de la pièce (Fig. 1),
- à une distance comprise entre 50 et 60 cm du plafond (Fig. 1),
- à une distance comprise entre 50 et 60 cm du plafond (Fig. 1),
- éloigné de sources éventuelles de perturbations électriques (compteur électrique, coffret métallique...),
- en cas de fixation sur une paroi métallique: intercaler une cale en matériau non magnétique (bois ou plastique).

### Exemples d'installations :

#### Détecteurs de fumée



### Le détecteur ne doit pas être placé :

- directement sur une surface métallique,
- à proximité de tubes fluorescents,
- dans des pièces trop poussiéreuses,
- dans une pièce où la température risque de descendre sous  $-10^{\circ}\text{C}$  ou monter au-dessus de  $+55^{\circ}\text{C}$ , entraînant un mauvais fonctionnement du détecteur,
- à moins de 1 m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération ; la fumée pourrait être dispersée,
- à moins de 6 m d'une cheminée ou d'un poêle à bois où la fumée de combustion risque de provoquer une alarme intempestive,
- dans un local où les fumées de cuisson et la vapeur d'eau risqueraient de provoquer un déclenchement intempestif,
- dans un local où il y a un risque de condensation ou d'humidité (proscrire salles de bains, buanderies...),
- au sommet d'un plafond ogival (en forme de A), une poche d'air à cet endroit risque d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur (Fig. 2).

### Exemples de fixation :

Fig. 1  $d > 50\text{ cm}$

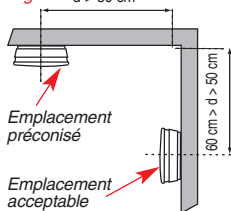
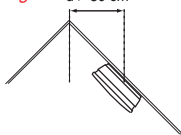


Fig. 2  $d > 50\text{ cm}$



# Pose du détecteur

## Fixation

### Fixation standard

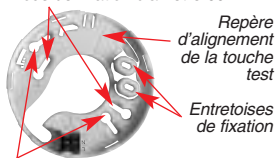
- 1 Placer le socle à l'emplacement prévu puis marquer au crayon la position des 2 trous de fixation (repérés ⑥0 ou ⑥5).
- 2 Percer à l'aide d'un foret de diamètre 5 mm.
- 3 Fixer le socle à l'aide de chevilles et de vis appropriées.

### Fixation sur boîte d'encastrement

- Pour des boîtes d'encastrement de diamètre 60 mm, utiliser les trous de fixations repérés ⑥0.
- Pour des boîtes d'encastrement de diamètre 85 mm, utiliser les trous de fixations repérés ⑥5.
- Fixer le socle à l'aide de vis appropriées.

Pour permettre l'entrée de câbles en saillie, détacher les 2 entretoises de fixation et les intercaler entre le plafond et le socle en coiffant les 2 trous de fixation choisis.

Trous de fixation diamètre 60

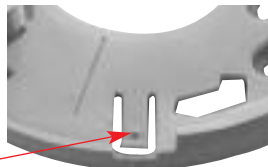


### Verrouillage optionnel du détecteur sur le socle de fixation

Le verrouillage optionnel est conçu pour décourager la dépose non autorisée du détecteur. A l'aide d'une pince coupante, couper le téton de verrouillage.



L'ouverture ne sera désormais possible qu'à l'aide d'un tournevis à lame plate.



Aligner les 2 flèches de repérage présentes sur le socle et le détecteur puis verrouiller le en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



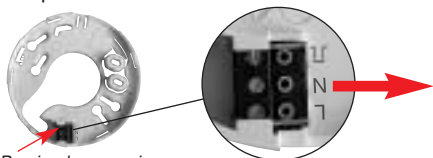
Le détecteur ne peut pas être verrouillé sur son socle si la pile n'est pas dans son logement. Ne pas forcer.

### F Pose de plusieurs détecteurs en réseau

Il est possible d'interconnecter jusqu'à 40 détecteurs entre eux afin de permettre le déclenchement de l'alarme sur l'ensemble des détecteurs de fumée de l'habitation.

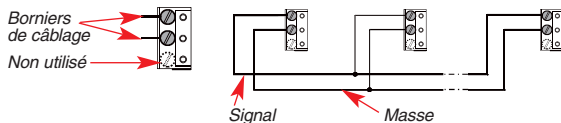
Vous êtes ainsi sûrs d'être prévenus si la fumée se déclare dans une pièce éloignée de celle dans laquelle vous vous trouvez.

① Après avoir fixé le socle des détecteurs (cf. : Fixation), déclipser le bornier de connexion.



Bornier de connexion

② Puis réaliser le câblage suivant :



Pour un fil de section de 1,5 mm<sup>2</sup> la longueur totale du réseau ne doit pas dépasser 400 m.

- ③ Reclipser le bornier de connexion sur le support.  
④ Verrouiller le détecteur sur son socle (cf. : Fixation).



Ne raccorder entre eux que des détecteurs de même modèle.



Ne jamais se servir d'une flamme nue pour tester le détecteur de fumée.

## Test du détecteur

### Test manuel :

Appuyer (10 s environ) sur la touche test jusqu'au déclenchement de la sonnerie intégrée.

Le détecteur provoque **jusqu'au relâché de la touche test** :

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine du test	clignote rapidement	allumé	1 s de sonnerie (75 dB(A) à 3 m) suivi de 1 s de pause
Autres détecteurs interconnectés filairement	clignote rapidement	allumé	1 s de sonnerie (75 dB(A) à 3 m) suivi de 2 s de pause

### Test de détection :

Pulvériser à travers les fentes à environ 10 cm de la tête de détection avec une bombe test (réf. TESTFUM) pendant 1 à 2 s.

Dans un délai de 10 s maximum, le détecteur émet une série de bip de plus en plus rapproché jusqu'au déclenchement qui intervient dans un temps de 12 à 22 secondes.

Si la série de bip ne s'enclenche pas, la concentration de fumée dans la tête de détection n'est pas suffisante, pulvériser à nouveau à l'aide de la bombe test.

Pour ce type de test, les réactions du détecteur sont décrites au paragraphe "Principe de fonctionnement".



Ces essais sont à réaliser au moins une fois par mois et notamment après une longue absence.

## Inhibition volontaire du détecteur

Il est possible de désactiver le détecteur pour une durée de 15 min :

- en prévention d'activités pouvant générer de la fumée (balayage d'une pièce poussiéreuse, ramonage d'une cheminée...) et donc des déclenchements intempestifs,
- pour arrêter l'alarme en cas de détection de fumée non dangereuse.

Pour ce faire, appuyer sur la touche test jusqu'au 1<sup>er</sup> bip ou jusqu'à ce que le détecteur arrête sa sonnerie intégrée.

Le voyant de signalisation d'état du détecteur clignote alors toutes les 2 s.



Pendant ces 15 min, le détecteur ne pourra reconnaître aucune fumée, ni générer d'alarme.

## Inhibition volontaire du détecteur

F

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur inhibé	1 clignotement toutes les 2 s	-	-
Autres détecteurs interconnectés filairement	1 clignotement toutes les 10 s	-	-

Au bout de ces 15 min, le détecteur redevient automatiquement opérationnel, le voyant de signalisation d'état du détecteur clignote toutes les 10 s.



Pour sortir plus rapidement du mode inhibition, appuyer (10 s environ) sur la touche Test jusqu'au déclenchement de la sonnerie intégrée (cf réaction au chapitre Test du détecteur).

## Signalisation des anomalies

Afin de ne pas vous réveiller, la signalisation sonore des anomalies d'alimentation ou de tête de détection encrassée survenant la nuit est inhibée. L'anomalie est alors restituée soit au retour de la lumière pendant plus de 10 min soit 12 h après l'apparition.

### Anomalie d'alimentation :

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de l'anomalie	1 clignotement toutes les 5 s	-	2 bips rapides toutes les 60 s
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	-	-



A l'apparition de l'anomalie d'alimentation, le détecteur continue à fonctionner parfaitement pendant 30 jours. Il est conseillé de remplacer la pile dès que possible.

Si la signalisation sonore du défaut d'alimentation apparaît à un moment inopportun, il est possible de la reporter de 8 h sur une durée maximale de 7 jours en appuyant sur la touche test jusqu'au 1<sup>er</sup> bip. Vous disposez ainsi de ce laps de temps pour remplacer la pile.



## Signalisation des anomalies

### Anomalie de tête de détection encrassée :



A l'apparition de l'anomalie, il est recommandé de nettoyer le plus rapidement possible la tête de détection (cf. Maintenance).

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de l'anomalie	8 clignotements toutes les 8 s	-	8 bips rapides toutes les 58 s
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	-	-

Si la signalisation sonore de l'anomalie de tête de détection encrassée apparaît à un moment inopportun, il est possible de la reporter de 8 h sur une durée maximale de 7 jours en appuyant sur la touche test jusqu'au 1<sup>er</sup> bip. Vous disposez ainsi de ce laps de temps pour nettoyer le détecteur.

## Maintenance

### Entretien de la tête de détection

L'entretien régulier du détecteur est d'une importance essentielle. Les fentes de la tête de détection doivent être dépoussiérées à l'aide d'un aspirateur au moins une fois par an ou à chaque signalisation de tête de détection encrassée (cf. Signalisation des anomalies).



Si la signalisation de tête de détection encrassée persiste après dépoussiérage, remplacer le détecteur.

Nous vous conseillons de nettoyer le détecteur à l'aide d'un chiffon doux. N'utilisez ni alcool, ni acétone pour le nettoyage.

## Changement de l'alimentation

Si l'ouverture optionnelle du détecteur n'est pas verrouillée (cf. Fixation)

① Dégager le détecteur de son socle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au clic de déverrouillage.



- ② Remplacer la pile usagée.
- ③ Verrouiller le détecteur sur son socle (cf. Fixation).
- ④ Procéder à un test (cf. Test du détecteur).

Si l'ouverture optionnelle du détecteur est verrouillée (cf. Fixation)

① Introduire un tournevis à lame plate dans cette encoche.



- ② Dégager le détecteur de son socle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au clic de déverrouillage.
- ③ Remplacer la pile usagée.
- ④ Verrouiller le détecteur sur son socle (cf. Fixation).
- ⑤ Procéder à un test (cf. Test du détecteur).

## En cas de travaux

Il est interdit de peindre le détecteur. Si des travaux sont nécessaires après la pose, le couvrir complètement à l'aide de la protection plastifiée fournie.



Ne pas oublier de retirer la protection plastifiée à la fin des travaux.



Il est impératif de remplacer la pile fournie par une pile alcaline du même type (9 V, 6LR61)  
Déposer la pile usagée dans les lieux prévus pour le recyclage.



## Se préparer à l'incendie

- Prévoyez un itinéraire d'évacuation.
- Préparez un plan d'évacuation pour toutes les pièces.
- C'est au sol qu'il y a le moins de fumée : sortez en rampant.
- Au retentissement de l'alarme, réveillez tout le monde.
- Prévoyez un point de rassemblement à l'extérieur de l'habitation.
- Evitez toute entrée inutile dans l'habitation en feu.
- Appelez les pompiers.

## En cas de travaux

Il est interdit de peindre le détecteur. Si des travaux sont nécessaires après la pose, le couvrir complètement à l'aide de la protection plastifiée fournie.



Ne pas oublier de retirer la protection plastifiée à la fin des travaux.

## Résumé des réactions et des signalisations de votre détecteur

### Fonctionnement normal

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Tous vos détecteurs	1 clignotement toutes les 10 s	-	-

### Détection de fumée (1)

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de la détection de fumée	clignote rapidement	allumé	déclenchement d'une sonnerie intégrée <b>continue</b> (85 dB(A) à 3 m)
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	éclairage d'un halo de secours	déclenchement d'une sonnerie intégrée <b>modulée</b> (85 dB(A) à 3 m)

(1) Réactions jusqu'à la dissipation de la fumée.

### Test du détecteur (2)

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine du test	clignote rapidement	allumé	1 s de sonnerie (75 dB(A) à 3 m) suivi de 1 s de pause
Autres détecteurs interconnectés filairement	clignote rapidement	allumé	1 s de sonnerie (75 dB(A) à 3 m) suivi de 2 s de pause

(2) Réactions suite à un appui supérieur à 10 s sur la touche test et jusqu'au relâché de cette touche.

# Fiche d'utilisation (volet détachable à remettre à l'utilisateur)

## Signalisation de l'anomalie d'alimentation

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de l'anomalie	1 clignotement toutes les 5 s	-	2 bips rapides toutes les 60 s
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	-	-

## Signalisation de l'anomalie de tête de détection encrassée

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur à l'origine de l'anomalie	8 clignotements toutes les 8 s	-	8 bips rapides toutes les 58 s
Autres détecteurs interconnectés filairement	-	-	-

## Inhibition volontaire de votre détecteur

Il est possible de désactiver le détecteur pour une durée de 15 min :

- en prévention d'activités pouvant générer de la fumée (balayage d'une pièce poussiéreuse, ramonage d'une cheminée...) et donc des déclenchements intempestifs,
- pour arrêter l'alarme en cas de détection de fumée non dangereuse.

Pour ce faire, appuyer sur la touche test jusqu'au 1<sup>er</sup> bip ou jusqu'à ce que le détecteur arrête sa sonnerie intégrée. Le voyant de signalisation d'état du détecteur clignote alors toutes les 2 s.

	Voyant rouge de signalisation de l'état du détecteur	Voyant blanc	Sonnerie
Détecteur inhibé	1 clignotement toutes les 2 s	-	-
Autres détecteurs interconnectés filairement	1 clignotement toutes les 10 s	-	-

Si la signalisation sonore du défaut d'alimentation ou de tête de détection encrassée apparaît à un moment inopportun, il est possible de la reporter de 8h sur une durée maximale de 7 jours en appuyant sur la touche test jusqu'au 1<sup>er</sup> bip. Vous disposez ainsi de ce laps de temps pour faire intervenir votre installateur.

Afin de ne pas vous réveiller, la signalisation sonore des anomalies d'alimentation ou de tête de détection encrassée survenant la nuit est inhibée. L'anomalie est alors restituée soit au retour de la lumière pendant plus de 10 min soit 12 h après l'apparition.



Pendant ces 15 min, le détecteur ne pourra reconnaître aucunes fumées, ni générer d'alarmes.

Au bout de ces 15 min, le détecteur redevient automatiquement opérationnel, le voyant de signalisation d'état du détecteur clignote toutes les 10 s.

## Garantie LOGISTY et conditions d'extension

LOGISTY garantit tous ses produits 2 ANS à partir de la date de vente au premier utilisateur.

**IMPORTANT** : sauf exceptions, les produits commercialisés par LOGISTY peuvent bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 3 années supplémentaires sous les conditions suivantes :

Pour pouvoir bénéficier de l'extension de garantie, l'acheteur doit impérativement retourner, à peine d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la vente, à LOGISTY, sa demande d'extension de garantie lisiblement remplie et dûment complétée (coordonnées, cachet du revendeur, date de la vente, numéro de série des produits). Seule la date d'enregistrement par LOGISTY fait foi pour apprécier le respect du délai susvisé.

Pour tout achat de produit de complément ou remplacement de produit dans le cadre du Service Après Vente, la demande d'extension de garantie correspondante au(x) produit(s) doit être renvoyée. Toute facture concernant vos produits doit être conservée, elle peut être réclamée pour l'application de la garantie.

La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de LOGISTY.

La garantie ne sera due que si le produit vendu est utilisé par l'acheteur de manière normale et dans les conditions normales conformément à la notice d'emploi fournie par LOGISTY et à sa destination.

Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de LOGISTY.

Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.

Attention : la garantie porte uniquement sur les produits commercialisés par LOGISTY, mais ne s'applique pas aux alimentations (batteries, piles et

blocs lithium) et autres consommables.

Certains produits ou accessoires - tels que transformateurs, câbles de liaison, téléphone portable intégré aux transmetteurs GSM, caméras vidéo, moteurs, appareils de télé-assistance... (liste non exhaustive) - peuvent ne pas bénéficier d'extension de garantie. Ces éléments font l'objet d'une information de la part de LOGISTY.

La garantie ne s'applique pas en cas de :

- non-respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par LOGISTY ou erreurs de manipulation ou de branchement en cours d'installation.
- usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de LOGISTY.
- intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit, en dehors de toute instruction donnée par LOGISTY.
- dégradation par chute ou chocs ou par immersion.
- catastrophe naturelle, phénomène atmosphérique (tels que dommages causés par la foudre, etc.) ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un événement postérieur à la vente, indépendant de la volonté de LOGISTY, irrésistible et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles.
- utilisation d'alimentations autres que celles indiquées par LOGISTY.
- incident survenant pendant le transport.
- négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur.
- en cas de conditions d'utilisation particulières (telles que ambiance humide, acide ou poussiéreuse, températures élevées au delà des spécifica-

## Garantie LOGISTY et conditions d'extension

tions de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc.).

Indépendamment de la garantie consentie, LOGISTY reste tenue des défauts de conformité du produit au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Code de la consommation - Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Code de la consommation - Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.


Code de la consommation - Art. L. 211-12.- L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code civil - Art. 1642. - Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.


Code civil - Art. 1648 alinéa 1er - L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, "dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice".

Dans le souci d'améliorer ses produits, LOGISTY se réserve le droit de les modifier sans préavis et sans préjudice de l'article L111-2 du Code de la consommation.

# Caractéristiques

Caractéristiques techniques	Détecteur autonome avertisseur de fumée <b>L3850X</b> 
Type de détection	détecteur optique de fumée
Couverture moyenne	50 m <sup>2</sup>
Usage	intérieur
Alimentation	pile alcaline 9 V (6LR61)
Autonomie	3 ans environ en usage normal
Voyant rouge de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'état du détecteur</li> <li>• des déclenchements</li> <li>• des anomalies</li> </ul>
Voyant blanc	éclairage de secours en cas de détection
Sonnerie intégrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• &gt; 85 dB à 3 m en cas de détection</li> <li>• &gt; 75 dB à 3 m en cas de test ou de signalisation d'une anomalie</li> </ul>
Interconnexion filaire	40 détecteurs max.
Longueur du réseau	400 m max.
Diamètre du câble	1,5 mm <sup>2</sup> max.
Température de fonctionnement	-10 °C à + 55 °C
Indice de protection mécanique	IP 32
Dimensions (D x H)	125 x 48 mm
Poids	210 g

*Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique Logisty :*

 **0 825 899 137** depuis 1 poste fixe : 0,15 € TTC/min

*Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.*

[www.logisty.fr](http://www.logisty.fr)

CE

Fabricant : **Atral-Secal GmbH**  
 Adresse : **Gutenberg-Str, 7, 65719 Hofheim-Wallau**  
 Type de produit : **Détecteur autonome avertisseur de fumée**  
 Référence produit : **L3850X**  
 Marque : **Logisty**

CE

0333

08

Nous déclarons, sur la base du certificat de conformité joint le concernant, que la conformité du produit désigné ci-dessus a été établie pour répondre aux exigences essentielles de la Directive DPC: 89/106/CE amendée par la 93/68/CE, conformément à la norme EN 14604 2005 et dispositions de l'annexe ZA de cette même norme.

Certificat de conformité  
 n° 0333 CPD292 005  
 Délivré par AFNOR Certification :  
 11 rue François de Pressensé  
 FR-93571 La plaine St Denis Cedex

Signature :  
 Norbert Schauf,  
 Directeur général



Document non contractuel,  
 soumis à modifications sans préavis.